

## Observatoire international des prisons (OIP), « La santé incarcérée- Enquête sur l'accès aux soins spécialisés en prison », Juillet 2022

01/07/2022

Le 6 juillet 2022, l'Observatoire international des prisons (OIP) a publié un rapport intitulé « la santé incarcérée - enquête sur l'accès aux soins spécialisés en prison » relatif à l'accès aux soins spécialisés en prison.

Dans ce rapport, l'OIP fait le constat que l'accès aux soins spécialisés (ophtalmologie, kinésithérapie, soins dentaires, dermatologie) est particulièrement compliqué notamment en raison des délais d'attente pour obtenir un rendez-vous, à l'annulation fréquente des extractions médicales et aux conditions jugées indignes et peu respectueuses du secret médical dans lesquelles sont réalisés certains examens.

Par ailleurs, le rapport détaille les facteurs à l'origine de ces dysfonctionnements. Sont ainsi pointés :

- les besoins en personnel (sous-évalués et insuffisamment pourvus tant en raison de l'attractivité des postes que du volontarisme des autorités de santé) ;
- les conditions matérielles difficiles pour les soignants et les patients (locaux inadaptés et mal équipés, contraintes logistiques liées à l'univers carcéral, logiques sécuritaires mettant à mal la prise en charge et le suivi médical...)

Face à ces difficultés, l'OIP dresse une liste de recommandations visant à garantir la dignité des conditions d'incarcération. Parmi ces recommandations figure notamment l'amélioration de l'offre de soins spécialisés en détention, l'amélioration des conditions de prise en charge des personnes détenues, la limitation des annulations des extractions pour raison médicale ainsi que des conditions d'extraction respectueuses des droits.